



# ETATS FINANCIERS DE LA BANQUE

*EXERCICE 2013*



# SOMMAIRE

ABREVIATIONS ET SIGLES .....	4
LISTE DES TABLEAUX .....	5
LISTE DES GRAPHIQUES .....	6
<b>I- EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE DE L'EXERCICE .....</b>	<b>8</b>
1 Bilan .....	8
2 Résultat .....	10
<b>II- ETATS DE SYNTHESE .....</b>	<b>14</b>
1 Bilan (Actif) .....	14
2 Bilan (Passif) .....	15
3 Hors bilan .....	16
4 Compte de Produits et Charges .....	17
5 Principales règles comptables et méthodes d'évaluation .....	18
5-1 Cadre réglementaire .....	18
5-2 Méthodes d'évaluation .....	18
5-3 Commentaires sur les postes du bilan .....	21
5-4 Commentaires sur les postes du hors bilan .....	31
5-5 Commentaires sur les postes du Compte de Produits et Charges .....	32
<b>III- RAPPORT GENERAL DU CAC .....</b>	<b>39</b>
<b>IV- APPROBATION PAR LE CONSEIL DE LA BANQUE .....</b>	<b>41</b>

## ABREVIATIONS ET SIGLES

<b>BAM</b>	: Bank Al-Maghrib
<b>BBE</b>	: Billets de Banque Etrangers
<b>BIRD</b>	: Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
<b>CCG</b>	: Conseil de Coopération du Golfe
<b>CPC</b>	: Compte de Produits et Charges
<b>CRP BAM</b>	: Caisse de Retraite du Personnel de Bank Al-Maghrib
<b>DDAS</b>	: Direction de Dar As-Sikkah
<b>DH</b>	: Dirhams Marocains
<b>DTS</b>	: Droits de Tirage Spéciaux
<b>ESG</b>	: Etat des Soldes de Gestion
<b>ETIC</b>	: Etat des Informations Complémentaires
<b>FCP</b>	: Fonds Commun de Placement
<b>FHADES</b>	: Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social
<b>FMA</b>	: Fonds Monétaire Arabe
<b>FMI</b>	: Fonds Monétaire International
<b>IS</b>	: Impôt sur les Sociétés
<b>KDH</b>	: Millier(s) de Dirhams
<b>LPL</b>	: Ligne de Précaution et de Liquidité
<b>MDH</b>	: Million(s) de Dirhams
<b>PFCA</b>	: Programme de Financement du Commerce Arabe
<b>TPME</b>	: Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises
<b>SRBM</b>	: Système de Règlement Brut Marocain

*Dans le présent rapport, les chiffres sont arrondis au millier de dirhams le plus proche. Par conséquent, les totaux et les sous-totaux ne correspondent pas toujours à la somme des arrondis les constituant.*

<b>Tableau 1-1</b>	: Chiffres clés
<b>Tableau 1-2</b>	: Bilan par opération
<b>Tableau 1-3</b>	: Résultat net de l'exercice
<b>Tableau 2-1</b>	: Actif au 31 décembre 2013
<b>Tableau 2-2</b>	: Passif au 31 décembre 2013
<b>Tableau 2-3</b>	: Hors bilan au 31 décembre 2013
<b>Tableau 2-4</b>	: CPC comptable au 31 décembre 2013
<b>Tableau 2-5</b>	: Délais d'amortissement des immobilisations
<b>Tableau 2-6</b>	: Avoirs et placements en or
<b>Tableau 2-7</b>	: Ventilation par type de placement
<b>Tableau 2-8</b>	: Ventilation par durée résiduelle
<b>Tableau 2-9</b>	: Position avec le FMI
<b>Tableau 2-10</b>	: Structure des concours aux banques
<b>Tableau 2-11</b>	: Autres actifs
<b>Tableau 2-12</b>	: Valeurs immobilisées
<b>Tableau 2-13</b>	: Titres de participation
<b>Tableau 2-14</b>	: Immobilisations corporelles et incorporelles
<b>Tableau 2-15</b>	: Engagements en dirhams convertibles
<b>Tableau 2-16</b>	: Dépôts et engagements en dirhams
<b>Tableau 2-17</b>	: Autres passifs
<b>Tableau 2-18</b>	: Capitaux propres
<b>Tableau 2-19</b>	: Opérations de change
<b>Tableau 2-20</b>	: Engagements sur titres
<b>Tableau 2-21</b>	: Autres engagements
<b>Tableau 2-22</b>	: Intérêts perçus sur les placements en devises
<b>Tableau 2-23</b>	: Intérêts perçus sur les concours accordés aux établissements de crédit
<b>Tableau 2-24</b>	: Commissions perçues

- Tableau 2-25** : Autres produits financiers
- Tableau 2-26** : Intérêts sur engagements en dirhams
- Tableau 2-27** : Autres charges financières
- Tableau 2-28** : Charges de personnel
- Tableau 2-29** : Achats de matières et fournitures
- Tableau 2-30** : Dotations aux amortissements
- Tableau 2-31** : Provisions

## LISTE DES GRAPHIQUES

- Graphique 1-1** : Evolution des avoirs et placements en devises
- Graphique 1-2** : Encours moyen des concours aux banques
- Graphique 1-3** : Structure des produits et des charges
- Graphique 1-4** : Coefficient d'exploitation
- Graphique 2-1** : Evolution des produits, des charges et du résultat net

## ETATS FINANCIERS DE LA BANQUE EXERCICE 2013

*En vertu de l'article 55 de son Statut, Bank Al-Maghrib soumet, chaque année, le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels à l'approbation de son Conseil.*

*Ce rapport fournit, également, les règles d'évaluation et les principes comptables adoptés dans l'élaboration des comptes annuels, conformément au Plan Comptable de BAM validé par le Conseil National de la Comptabilité en mai 2007.*

# 1 Evolution de la situation financière de l'exercice

**Tableau 1-1 : Chiffres clés**

En milliers de dirhams	2013	2012	Var %
Total Bilan	240 171 971	229 853 677	4%
Emploi des fonds propres	63%	65%	-2%
Total Produits	4 803 899	5 670 423	-15%
Total Charges	3 630 840	4 143 332	-12%
Résultat net	1 173 059	1 527 091	-23%
Coefficient d'exploitation	45%	40%	14%

## FAITS MARQUANTS

- Maintien du taux directeur inchangé à 3% durant l'exercice 2013.
- Suspension de la rémunération de la réserve obligatoire à compter du 19 décembre 2013.
- Mise en place d'un nouveau mécanisme pour refinancer les crédits octroyés aux TPME.
- Maintien à 5% de la progression du budget de fonctionnement de la Banque, durant toute la période couverte par le plan stratégique 2013-2015.

## 1-1 Bilan

**Tableau 1-2 : Bilan par opération**

En milliers de dirhams	2013	2012	Var %
(dont)			
<b>Circulation fiduciaire</b>	<b>182 079 842</b>	<b>172 493 352</b>	<b>6%</b>
<b>Opérations avec l'étranger (dont)</b>	<b>-134 126 868</b>	<b>-127 195 439</b>	<b>5%</b>
Avoirs et placements en or et en devises	152 884 659	144 314 009	6%
Compte de réévaluation des réserves de change	8 685 391	11 381 879	-24%
<b>Opérations avec l'Etat (dont)</b>	<b>2 506 672</b>	<b>3 644 960</b>	<b>-31%</b>
Compte du Trésor public	2 212 364	2 870 774	-23%
Fonds Hassan II	276 025	636 309	-57%
<b>Position nette des établissements de crédit (dont)</b>	<b>-52 308 245</b>	<b>-49 160 033</b>	<b>6%</b>
Créances sur les étab. de crédit marocains	72 116 650	69 286 710	4%
Dépôts et engagements envers les banques marocaines	19 808 405	20 126 676	-2%

Passif-Actif

À la clôture de l'exercice 2013, le total bilan<sup>(\*)</sup> s'est établi à 240 171 971 KDH, en progression de 4% par rapport à 2012.

La **circulation fiduciaire**, principale composante du passif (76%), a augmenté de 6% à 182 079 842 KDH, en liaison avec l'accroissement de la demande de billets durant cette année.

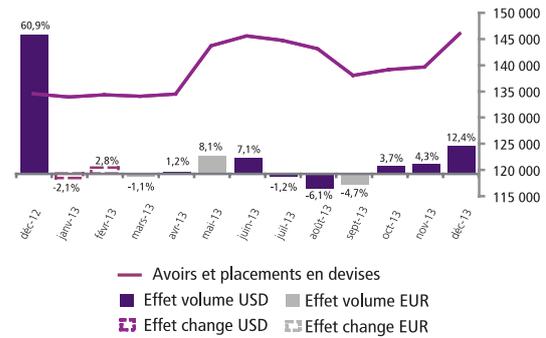
(\*) La variation des postes du bilan et du CPC est traitée, plus en détail, au niveau des commentaires relatifs aux états de synthèse.

A des fins d'analyse, les postes du bilan et du CPC ont fait l'objet, dans cette première partie du rapport, de certains retraitements.

Dans le présent rapport, les chiffres sont arrondis au millier de dirhams le plus proche. Par conséquent, les totaux et les sous-totaux ne correspondent pas toujours à la somme des arrondis les constituant.

Les **Opérations avec l'étranger** ont atteint 134 126 868 KDH (+5%), en relation avec la hausse de 9% des avoirs et placements en devises, parallèlement à la consolidation des réserves de change. Ces derniers ont augmenté de 4% en atteignant 150 milliards de dirhams, suite à l'amélioration du déficit commercial, à la mobilisation de prêts extérieurs par le Trésor (23 milliards de dirhams) et aux dons reçus du Conseil de Coopération du Golfe (CCG).

**Graphique 1-1 : Evolution des avoirs et placements en devises en MDH (y compris les BBE)**

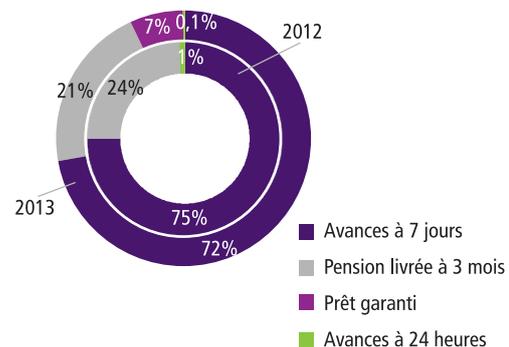


Les avoirs en or, ont pour leur part, accusé, pour la première fois depuis plusieurs années, une baisse en revenant à 6 940 913 KDH (-30%), sous l'effet de la dépréciation du cours de l'once d'or (1 201,5 à fin 2013 contre 1 664 dollars une année auparavant).

Le solde des **Opérations avec l'Etat** ressort à 2 506 672 KDH, soit un repli de 31%. Cette variation s'explique, essentiellement, par la baisse à la fois, des avoirs du compte courant du Trésor (-23%) et des disponibilités du Fonds Hassan II (-57%).

La **Position nette des établissements de crédit** a enregistré une hausse de 6% à fin 2013 ; le refinancement bancaire ayant porté en cette fin d'année sur un montant global de 72 005 970 KDH contre 69 188 060 KDH en 2012.

**Graphique 1-2 : Encours moyen des concours aux banques**



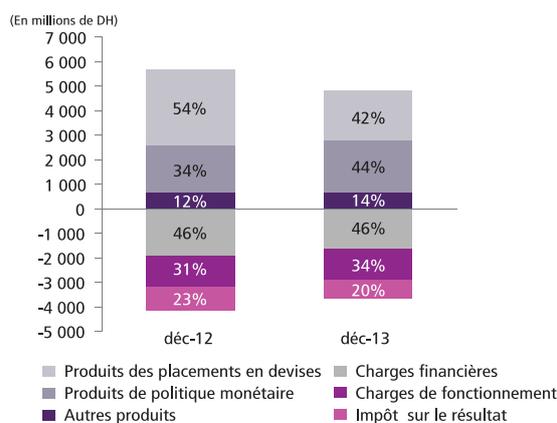
## 1-2 Résultat

**Tableau 1-3 : Résultat net de l'exercice**

En milliers de dirhams	2013	2012	Var %
Résultat des Opérations de Gestion des Réserves de Change	1 032 482	2 004 870	-49%
Résultat des Opérations de Politique Monétaire	2 006 355	1 769 780	13%
Résultat des Autres Opérations	457 194	305 513	50%
<b>Résultat des Activités</b>	<b>3 496 031</b>	<b>4 080 163</b>	<b>-14%</b>
Charges Générales d'Exploitation	-1 569 079	-1 613 040	-3%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>1 926 952</b>	<b>2 467 123</b>	<b>-22%</b>
Résultat non courant	-19 062	10 387	<100%
Impôt sur le résultat	-734 831	-950 419	-23%
<b>Résultat net</b>	<b>1 173 059</b>	<b>1 527 091</b>	<b>-23%</b>

En 2013, la Banque a réalisé un résultat net de 1 173 059 KDH, soit 23% de moins par rapport à 2012. Cette évolution s'explique, principalement, par la contraction de presque de moitié du résultat des opérations de la gestion des réserves de change qui a été en partie atténuée par l'amélioration du résultat des opérations de politique monétaire et du résultat des "autres opérations".

**Graphique 1-3 : Structure des produits et des charges**



Les **opérations de gestion des réserves de change** ont dégagé un résultat de 1 032 482 KDH, soit 972 388 KDH de moins qu'en 2012, en relation, principalement, avec les niveaux faibles des taux de rendement qui ont été, sur la première moitié de l'année 2013 proches de zéro voire négatifs. Cette baisse recouvre :

- un repli des intérêts de placements obligataires (-45%) et de ceux issus du segment monétaire (-68%)
- et une amélioration de 402 332 KDH du solde des dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres de placement qui a enregistré, à fin 2013, une reprise nette de 133 336 KDH contre une dotation nette de 268 996 KDH une année auparavant.

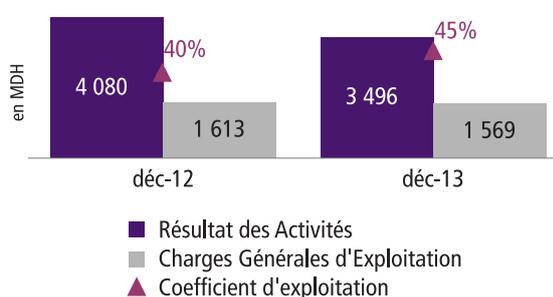
Le résultat des **opérations de politique monétaire**, s'est pour sa part, accru de 236 575 KDH, dans un contexte de persistance du déficit des trésoreries bancaires, s'expliquant par :

- l'augmentation de 92 840 KDH des intérêts perçus sur les avances à 7 jours dont l'encours moyen est passé, d'une année à l'autre, de 47 436 650 KDH à 51 157 591 KDH en 2013 ;
- les intérêts, d'un montant de 143 342 KDH générés par les opérations de prêts garantis, initiées par la Banque en décembre 2012
- et la baisse de 41 558 KDH des intérêts servis par la Banque au titre de la réserve obligatoire.

Les **charges générales d'exploitation** ont diminué de 43 961 KDH, sous l'effet, principalement, de la baisse des charges de personnel (-12%) et de la hausse des achats de matières et fournitures (+19%).

Hormis les charges exceptionnelles supportées par les exercices 2012 et 2013, l'augmentation des charges d'exploitation serait de l'ordre de 4%.

**Graphique 1-4 : Coefficient d'exploitation**







## 2 Etats de synthèse

### 2-1 Bilan (Actif)

Tableau 2-1

#### ACTIF AU 31 DECEMBRE 2013

En milliers de dirhams	Notes	2013	2012
<b>Avoirs et placements en or</b>	<b>1</b>	<b>6 940 913</b>	<b>9 946 351</b>
<b>Avoirs et placements en devises</b>	<b>2</b>	<b>145 943 746</b>	<b>134 367 658</b>
- Avoirs et placements auprès des banques étrangères		19 895 981	26 662 609
- Bons du Trésor étrangers et assimilés		122 550 633	102 249 212
- Autres avoirs en devises		3 497 131	5 455 837
<b>Avoirs auprès d'organismes financiers internationaux</b>	<b>3</b>	<b>4 510 071</b>	<b>5 142 456</b>
- Souscription au FMI - Tranche de réserve		1 073 181	1 105 435
- Avoirs en Droits de Tirage Spéciaux		3 178 007	3 769 687
- Souscription au Fonds Monétaire Arabe		258 883	267 333
<b>Concours financiers à l'Etat</b>		-	-
- Avances conventionnelles		-	-
- Avances au titre de facilités de caisse		-	-
- Autres concours financiers		-	-
<b>Créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains</b>	<b>4</b>	<b>72 116 650</b>	<b>69 286 710</b>
- Valeurs reçues en pension des banques		14 004 034	15 005 114
- Avances aux banques		58 001 937	54 182 946
- Autres créances		110 679	98 650
<b>Bons du Trésor - Opérations d'open Market</b>		-	-
<b>Autres actifs</b>	<b>5</b>	<b>7 162 173</b>	<b>7 533 358</b>
- Débiteurs divers		4 873 721	5 028 720
- Divers autres actifs		2 288 452	2 504 638
<b>Valeurs immobilisées</b>	<b>6</b>	<b>3 498 419</b>	<b>3 577 145</b>
<b>Total Actif</b>		<b>240 171 971</b>	<b>229 853 677</b>

## 2-2 Bilan (Passif)

Tableau 2-2

### PASSIF AU 31 DECEMBRE 2013

En milliers de dirhams	Notes	2013	2012
<b>Billets et monnaies en circulation</b>	<b>7</b>	<b>182 079 842</b>	<b>172 493 352</b>
- Billets en circulation		179 436 597	169 925 633
- Monnaies en circulation		2 643 245	2 567 719
<b>Engagements en or et en devises</b>	<b>8</b>	<b>7 335 333</b>	<b>3 380 196</b>
- Engagements en or		-	-
- Engagements en devises		7 335 333	3 380 196
<b>Engagements en dirhams convertibles</b>	<b>9</b>	<b>200 210</b>	<b>222 014</b>
- Engagements envers des organismes financiers internationaux		193 880	212 813
- Autres engagements		6 330	9 201
<b>Dépôts et engagements en dirhams</b>	<b>10</b>	<b>26 978 301</b>	<b>26 997 811</b>
Compte courant du Trésor public		2 212 364	2 870 774
Dépôts et engagements en dirhams envers les banques marocaines		19 808 405	20 126 676
- Comptes courants		19 808 405	20 126 676
- Comptes de reprise de liquidité		-	-
- Comptes de facilités de dépôts		-	-
Dépôts des administrations et des établissements publics		2 285 290	1 515 766
Autres comptes		2 672 241	2 484 594
<b>Autres passifs</b>	<b>11</b>	<b>9 824 254</b>	<b>12 422 322</b>
<b>Allocations de Droits de Tirage Spéciaux</b>	<b>3</b>	<b>7 046 927</b>	<b>7 276 936</b>
<b>Capitaux propres et assimilés (dont)</b>	<b>12</b>	<b>5 534 045</b>	<b>5 533 954</b>
- Capital		500 000	500 000
- Réserves		5 001 340	5 001 340
- Report à nouveau		21 105	21 014
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>1 173 059</b>	<b>1 527 091</b>
<b>Total Passif</b>		<b>240 171 971</b>	<b>229 853 677</b>

## 2-3 Hors bilan

Tableau 2-3

### HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2013

En milliers de dirhams	Notes	2013	2012
<b>Opérations de change au comptant</b>			
Devises à livrer au comptant			
Dirhams à recevoir au comptant			
<b>Opérations de change à terme</b>			
Devises à recevoir à terme			
Devises à livrer à terme			
<b>Opérations de change-dépôts en devises</b>	<b>13</b>	<b>4 892 800</b>	<b>2 045 124</b>
<b>Opérations de change-opérations d'arbitrage</b>	<b>13</b>		
Devises à recevoir		823 807	306 496
Devises à livrer		821 123	305 632
<b>Ajustement devises hors bilan</b>		-	-
<b>Engagements sur produits dérivés</b>		-	-
<b>Engagements sur titres</b>	<b>14</b>	-	-
Titres reçus sur avances accordées		69 064 400	73 336 198
Titres reçus sur avances à accorder		3 493 000	2 968 300
Autres garanties reçues sur avances accordées		6 920 000	-
Titres étrangers à recevoir		102 114	-
Titres à livrer		-	-
<b>Autres engagements</b>	<b>15</b>	-	-
Garanties de marchés reçues		40 906	100 586
Engagements de garanties reçues au titre des prêts au personnel		814 862	787 544
Engagements de financement donnés en faveur du personnel		39 182	41 431
Autres engagements donnés		1 000	1 000

## 2-4 Compte de Produits et Charges

Tableau 2-4

### CPC COMPTABLE AU 31 DECEMBRE 2013

En milliers de dirhams	Notes	2013	2012
<b>Produits</b>		<b>4 803 899</b>	<b>5 670 423</b>
Intérêts perçus sur avoirs et placements en or et en devises	16	1 594 441	2 908 570
Intérêts perçus sur créances sur les établissements de crédit et assimilés	17	2 122 439	1 927 422
Autres intérêts perçus	18	8 247	7 660
Commissions perçues	19	411 751	325 859
Autres produits financiers	20	58 963	131 597
Ventes de biens et services produits	21	168 366	143 845
Produits divers	22	42 084	21 803
Reprises sur amortissements		-	-
Reprises de provisions	23	389 405	144 511
Produits non courants	24	8 202	59 156
<b>Charges</b>		<b>3 630 840</b>	<b>4 143 332</b>
Intérêts servis sur engagements en or et en devises	25	4 479	7 883
Intérêts servis sur dépôts et engagements en dirhams	26	276 111	324 201
Commissions servies	27	12 776	14 798
Autres charges financières	28	739 548	844 052
Charges de personnel	29	708 634	805 402
Achats de matières et fournitures	30	235 337	197 637
Autres charges externes	31	284 869	284 699
Dotations aux amortissements et aux provisions	32	608 403	674 364
Charges non courantes	33	25 852	39 876
Impôt sur le résultat	34	734 831	950 419
<b>Résultat net</b>		<b>1 173 059</b>	<b>1 527 091</b>

## **2-5 Principales règles comptables et méthodes d'évaluation**

### **2-5-1 Cadre réglementaire**

Les états de synthèse sont élaborés et présentés conformément au Plan Comptable de Bank Al-Maghrib validé par le Conseil National de la Comptabilité en mai 2007.

La Banque applique les prescriptions comptables indiquées dans la Norme Générale Comptable pour tout ce qui est commun aux entreprises en matière d'évaluation du stock et de ses immobilisations corporelles et autres immobilisations et applique des évaluations spécifiques pour toutes ses opérations particulières.

Les états de synthèse tels qu'énumérés dans l'article 55 de la loi n° 76-03 portant statut de Bank Al-Maghrib, comprennent le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges (CPC) et l'état des informations complémentaires (ETIC).

### **2-5-2 Méthodes d'évaluation**

#### **Opérations de change**

Sont considérées comme opérations de change, les achats et ventes de devises au comptant et à terme et ce, aussi bien pour le compte propre de Bank Al-Maghrib que dans le cadre de l'intermédiation avec les banques. Ces opérations sont comptabilisées dans les comptes du hors bilan correspondants à leur date d'engagement. Elles sont ensuite enregistrées dans les comptes du bilan à la date de valeur ou de livraison des liquidités.

#### **Avoirs et engagements en or et en devises**

Les avoirs et les engagements en or et en devises sont convertis en dirhams sur la base des cours de change en vigueur des devises à la date de clôture de l'exercice.

Les gains et les pertes résultant de cette opération sont inscrits au compte de réévaluation des réserves de change figurant au passif du bilan de la Banque et ce, conformément aux dispositions de la convention régissant ce compte, conclue le 29 décembre 2006 entre Bank Al-Maghrib et l'Etat. Celle-ci, fixe le seuil minimum qui correspond à 2,5% des avoirs extérieurs nets de BAM, niveau auquel doit être maintenu le solde de ce compte et prévoit un mécanisme de dotation ou de prélèvement en cas d'insuffisance ou d'excédent par rapport au minimum requis. Ce mécanisme de réévaluation n'engendre pas d'impact fiscal.

Les produits et les charges en devises sont convertis au cours de change à la date de la transaction.

## Les titres

Les titres acquis dans le cadre de la gestion des réserves de change sont classés en fonction de l'intention de leur détention, en portefeuille de transaction, de placement ou d'investissement.

**Le portefeuille de transaction** est composé de titres acquis avec l'intention, dès l'origine, de les revendre à une échéance n'excédant pas six mois. Ils sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais d'acquisition inclus et, le cas échéant, coupons courus inclus. Les plus ou moins values découlant de l'évaluation mensuelle de ces titres au prix de marché sont comptabilisées dans les comptes de résultat correspondants.

A fin 2013, Bank Al-Maghrif ne détient aucun titre de transaction dans son portefeuille.

**Le portefeuille de placement** est composé de titres achetés avec l'intention de les garder pendant un délai supérieur à six mois mais sans que la Banque n'envisage de les conserver jusqu'à l'échéance. Leur comptabilisation suit les règles suivantes :

- les entrées en portefeuille sont inscrites au bilan au prix d'acquisition, frais d'acquisition exclus et le cas échéant coupons courus exclus ;
- les différences entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres (décote ou prime) ne sont pas amorties sur la durée de détention des titres
- et les moins values latentes résultant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché de ces titres font l'objet de provisions pour dépréciation sur une base hebdomadaire. Cependant, les plus values latentes ne sont pas comptabilisées.

Il est à souligner qu'à compter du mois d'octobre 2008, la Banque a créé une sous catégorie dans ses titres de placement pour loger les titres courts à intérêts précomptés. Ces derniers sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, intérêts inclus. Les intérêts précomptés sont étalés sur la durée de vie des titres et comptabilisés dans les comptes de produits à l'issue de chaque fin de mois.

**Le portefeuille d'investissement** est constitué de titres acquis avec l'intention de détention jusqu'à l'échéance qui sont comptabilisés selon les règles ci-dessous :

- ils sont inscrits à leur prix d'acquisition, frais exclus, et le cas échéant, coupons courus exclus ;
- les plus values sur ces titres ne sont pas constatées ;
- les moins values sur ces titres ne sont constatées que quand la Banque estime que le titre qui accuse une moins value, sera probablement revendu durant l'exercice suivant et dans le cas où il existe un risque probable de défaillance de l'émetteur

- et les différences entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement des titres (décote ou prime) sont amorties d'une manière linéaire sur la durée résiduelle des titres.

### Les autres avoirs en devises

La Banque dispose d'un portefeuille de titres libellés en dollars américains dont la gestion est déléguée à la Banque Mondiale sur la base de contrats de délégation.

Ces titres sont comptabilisés à leur valeur de marché. En effet, ils sont initialement comptabilisés à leur prix d'acquisition ; les plus ou moins values constatées à l'issue de chaque mois sont comptabilisées aux comptes de produits et charges appropriés et ce, sur la base des valeurs liquidatives de fin de mois dûment auditées et communiquées par les mandataires de gestion.

### Les immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Ils figurent à l'actif du bilan pour une valeur nette constituée de leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés.

Les immobilisations, frais accessoires inclus, sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilisation probable du bien en appliquant les taux d'amortissement en vigueur.

Les délais d'amortissement retenus, selon la nature de chaque immobilisation, sont les suivants :

**Tableau 2-5 : Délais d'amortissement des immobilisations**

Immeubles	20 ans
Agencements, aménagements et installations	5 ans
Matériel de Dar As-Sikkah	10 ans
Matériel de bureau, matériel et logiciels informatiques, véhicules et autres matériels	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans

### Les immobilisations financières

Les titres de participation dans les institutions financières marocaines et étrangères figurent à l'actif du bilan pour leur valeur nette constituée par leur coût d'acquisition diminué des provisions constituées à la date d'arrêt. En ce qui concerne les participations étrangères, leur valeur est convertie en dirhams au cours historique de la devise.

Les provisions pour dépréciation de ces titres non cotés sont évaluées à la clôture de l'exercice selon la méthode de l'actif net comptable sur la base des derniers états de synthèse communiqués.

## Les stocks

Les stocks sont constitués des :

- matières et fournitures consommables ;
- matières premières pour la fabrication des billets et des monnaies (papier, encre et flans) ;
- produits finis et encours (documents sécurisés)
- et des pièces commémoratives.

Les matières et fournitures consommables sont inscrites au bilan à leur prix d'achat diminué, le cas échéant, de la provision constituée au titre de leur dépréciation à la date de clôture.

Les matières premières sont inscrites au bilan à leur coût constitué du prix d'acquisition majoré des frais d'approche et diminué, le cas échéant, de la provision constituée au titre de leur dépréciation.

Les produits finis et encours sont inscrits au bilan à leur coût de production minoré, le cas échéant, de la provision constituée au titre de leur dépréciation.

## 2-5-3 Commentaires sur les postes du bilan

### Note 1 : Avoirs et placements en or

Les avoirs en or sont composés des avoirs au Maroc et à l'étranger. Depuis fin 2006, ces avoirs sont évalués au cours du marché. Les gains et les pertes issus de cette opération sont imputés au compte de réévaluation des réserves de change.

**Tableau 2-6 : Avoirs et placements en or**

	2013	2012
Prix de l'once d'or en MAD <sup>(1)</sup>	9 793	14 033
Quantité en onces d'or	708 767	708 766
<b>Valeur de marché <sup>(2)</sup></b>	<b>6 941</b>	<b>9 946</b>
Stock d'or (en tonnes)	22	22

<sup>(1)</sup> Cours de l'or/USD/MAD

<sup>(2)</sup> En millions de dirhams

La contrevaletur des avoirs en or a enregistré en 2013 une baisse de 30%, rompant ainsi avec la tendance haussière de ces dernières années. Cette évolution s'explique exclusivement par la dépréciation du cours de l'once d'or qui a cédé 28% d'une année à l'autre, revenant à 1 201,5 dollars.

### Note 2 : Avoirs et placements en devises

Ce poste abrite la contrevaletur en dirhams des avoirs en devises convertibles. Ces derniers sont détenus sous forme de dépôts à vue, de dépôts à terme et de titres étrangers.

**Tableau 2-7 : Ventilation par type de placement**

En milliers de dirhams	2013	Part	2012	Part
Comptes à vue	4 477 290	3%	11 513 399	9%
Comptes à terme	13 296 467	9%	13 730 555	10%
Titres de placement <sup>(1)</sup>	96 119 659	66%	56 109 235	42%
Titres d'investissement <sup>(1)</sup>	26 430 975	18%	46 139 977	34%
Autres <sup>(2)</sup>	5 619 355	4%	6 874 493	5%
<b>Total</b>	<b>145 943 746</b>	<b>100%</b>	<b>134 367 658</b>	<b>100%</b>

<sup>(1)</sup> Compte tenu des provisions pour dépréciation des titres

<sup>(2)</sup> Y compris les intérêts courus et les mandats de gestion

Les avoirs en devises ont atteint 145 943 746 KDH en 2013, soit une hausse de 9% contre une baisse de 17% en 2012, en liaison avec la consolidation des avoirs extérieurs. Sa part dans le bilan est, ainsi, passée de 58% à 61%, d'une année à l'autre.

**Tableau 2-8 : Ventilation par durée résiduelle**

	2013	2012
< 1 an	90%	61%
> 1 an	10%	39%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

La Banque a continué en 2013 à privilégier une stratégie de gestion prudente répondant à la fois aux exigences de sécurité et de liquidité des placements. Celle-ci a été ainsi focalisée, durant cette année, sur le maintien de la qualité de crédit et la poursuite de la diversification des actifs composant les réserves de change.

En effet, pour s'adapter aux conditions défavorables de marché marquées par la dégradation des taux de rendement durant cette année, la Banque a, conformément à l'allocation stratégique retenue, augmenté la taille de la tranche de liquidité à travers, notamment, la réallocation des tombées de la tranche d'investissement. Ainsi, la part du portefeuille titres d'investissement a été ramenée à 18% au profit des titres de placement dont le poids est passé, entre 2012 et 2013, de 42% à 66%.

### Note 3 : Avoirs auprès d'organismes financiers internationaux

Ce poste est composé des positions auprès de FMI et du FMA.

#### Position avec le FMI

Elle concerne à l'actif :

- **La souscription au FMI- Tranche de réserve** qui constitue la fraction (14,5%) souscrite par Bank Al-Maghrib au titre de la quote-part du Maroc au FMI. Elle se compose de :

- *la tranche disponible* : 70,45 millions de DTS (884 294 KDH) représentant la participation en devises de Bank Al-Maghrib. Cette créance, qui pourrait être utilisée par notre pays en cas de besoin, est incluse dans les avoirs officiels de réserve de notre Institut

Tableau 2-9 : Position avec le FMI

En milliers de dirhams	2013	2012	Var %
<b>ACTIF</b>			
Souscription au FMI- Tranche de réserve	1 073 181	1 105 435	-3%
Avoirs en DTS	3 178 007	3 769 687	-16%
<b>Total</b>	<b>4 251 187</b>	<b>4 875 122</b>	<b>-13%</b>
<b>PASSIF</b>			
Allocations de DTS	7 046 927	7 276 936	-3%
Comptes n°1 et 2	188 909	192 301	-2%
<b>Total</b>	<b>7 235 836</b>	<b>7 469 237</b>	<b>-3%</b>

- *et de la tranche mobilisée* :

14,71 millions de DTS (188 887 KDH) équivalents à la souscription en monnaie nationale par Bank Al-Maghrib, déposés au «compte N°1» du FMI ouvert sur les livres de notre Institut.

- **Les avoirs en DTS** constituent la contrevaletur des avoirs de Bank Al-Maghrib auprès du FMI. Ce compte enregistre à son débit, les opérations d'achat de DTS par la Banque et les rémunérations versées par le FMI, et à son crédit, les paiements des commissions sur allocations de DTS sur une base trimestrielle et les remboursements d'emprunts du Maroc.

Au passif du bilan figure le poste allocations de Droits de Tirage Spéciaux qui correspond à la valeur en dirhams des montants des allocations de DTS accordées par le FMI au Maroc en sa qualité de pays membre. En 2009, ce compte a été crédité de 5,7 milliards de dirhams, représentant la part du Maroc dans l'allocation générale et l'allocation spéciale (475,8 millions de DTS) octroyées par le FMI en faveur des pays membres.

Des commissions trimestrielles sont payées par la Banque au FMI sur ces allocations.

## Souscription au FMA

Elle représente la fraction, prise en charge par la Banque de la souscription libérée au capital du FMA.

La participation du Maroc à cette Institution s'élève à 34,44 millions de Dinars Arabes, répartie entre Bank Al-Maghrib et le Trésor comme suit :

- 200 000 Dinars Arabes libérés en monnaie nationale versés au compte du FMA ouvert sur les livres de Bank Al-Maghrib. La part revenant à la Banque est de 150 000 Dinars Arabes (5 833 KDH) ;
- 14,8 millions de Dinars Arabes souscrits en devises dont 6,87 millions de Dinars Arabes souscrits par la Banque (258 883 KDH) ;
- 19,44 millions de Dinars Arabes dont 9,11 millions revenant à Bank Al-Maghrib au titre des augmentations du capital du FMA par incorporation des réserves, intervenues en 2005 (5,88 millions de dinars arabes) et en 2013 (3,23 millions de dinars arabes).

Les éléments constituant les avoirs auprès des organismes financiers internationaux se sont établis à 4 510 071 KDH, poursuivant ainsi leur baisse qui s'est située en 2013 à 12%. Celle-ci s'explique par le recul de 16% des avoirs de la Banque en DTS, consécutivement au paiement des commissions sur allocations en DTS, de la commission d'engagement relative à la ligne de précaution et de liquidité (LPL) accordée au Maroc ainsi qu'au remboursement pour le compte du Trésor des échéances dues au titre des prêts contractés auprès du FMA.

## Note 4 : Créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains

Ce poste comprend les opérations de refinancement des établissements de crédit effectuées dans le cadre de la conduite de la politique monétaire, au moyen :

- des opérations principales par le biais des avances à 7 jours sur appel d'offres aux taux directeur, principal instrument de mise en œuvre de la politique monétaire dont le montant a porté en cette fin d'année sur 52 001 937 KDH ;
- des opérations de long terme destinées à combler le déficit des trésoreries bancaires pour une durée supérieure à celle des opérations principales dont le montant a atteint 20 004 034 KDH à fin 2013, dont :

**Tableau 2-10 : Structure des concours aux banques**

En milliers de dirhams	2013	2012	Var %
<b>Opérations de pension</b>	<b>66 005 970</b>	<b>66 808 060</b>	<b>-1%</b>
Avances à 7 jours	52 001 937	51 002 182	2%
Avances à 24 heures	-	800 764	<100%
Pension livrée à 3 mois	14 004 034	15 005 114	-7%
<b>Prêts garantis</b>	<b>6 000 000</b>	<b>2 380 000</b>	<b>&gt;100%</b>
<b>Total</b>	<b>72 005 970</b>	<b>69 188 060</b>	<b>4%</b>

- 14 004 034 KDH au titre des pensions livrées à 3 mois consenties au taux directeur  
- et 6 000 000 KDH relatifs aux prêts garantis, initiés en décembre 2012, effectués trimestriellement, dont le taux est calculé sur la base de la moyenne du taux directeur au cours de la période considérée.

- des facilités permanentes qui permettent aux établissements de crédit d'obtenir de la liquidité pour une durée de 24 heures, accordées au taux directeur majoré de cent points de base.

Parallèlement, la Banque a adopté des mesures supplémentaires de politique monétaire visant à soutenir le financement de l'économie à travers l'élargissement, en décembre 2012, de l'univers du collatéral éligible aux opérations de politique monétaire aux effets privés et la mise en place d'un programme de refinancement des TPME, sur une période minimale de deux ans, décidée par le Conseil de la Banque lors de sa session de décembre 2013.

## Note 5 : Autres actifs

Ce poste reflète, pour l'essentiel :

- les débiteurs divers composés, notamment, de diverses créances de la Banque qui ont atteint, à fin 2013, 4 873 721 KDH.
- les comptes de régularisation constitués, principalement, des charges à répartir sur plusieurs exercices, des charges constatées d'avance et des produits à recevoir et tout autre montant débiteur en instance de régularisation. Ils se sont élevés, à fin décembre 2013, à 43 734 KDH.
- les comptes d'encaissement ont atteint 1 913 590 KDH.

**Tableau 2-11 : Autres actifs**

En milliers de dirhams	2013	2012	Var %
Débiteurs divers	4 873 721	5 028 720	-3%
Comptes de régularisation	43 734	17 188	>100%
Comptes d'encaissement	1 913 590	2 197 828	-13%
Valeurs et stocks divers	331 128	289 623	14%
<b>Total</b>	<b>7 162 173</b>	<b>7 533 358</b>	<b>-5%</b>

## Note 6 : Valeurs immobilisées

**Tableau 2-12 : Valeurs immobilisées**

En milliers de dirhams	2013	2012	Var %
(dont)			
Titres de participation	73 200	66 536	10%
Immobilisations corporelles et incorporelles	5 904 986	5 671 158	4%
<b>Valeurs immobilisées brutes</b>	<b>6 629 420</b>	<b>6 376 214</b>	<b>4%</b>
Amortissements et provisions	3 131 000	2 799 068	12%
<b>Valeurs immobilisées nettes</b>	<b>3 498 419</b>	<b>3 577 145</b>	<b>-2%</b>

## Titres de participation

**Tableau 2-13 : Titres de participation**

En milliers de dirhams	2013	2012	Var %
<b>Titres détenus dans les établissements marocains (dont)</b>	<b>26 765</b>	<b>26 765</b>	-
Dar Ad-Damane	1 265	1 265	-
Maroclear	4 000	4 000	-
Moroccan Financial Board	20 000	20 000	-
<b>Titres détenus dans les institutions financières étrangères</b>	<b>46 436</b>	<b>39 772</b>	<b>17%</b>
Ubac Curaçao	23 228	23 228	-
Swift	519	519	-
Fonds Monétaire Arabe	5 833	5 926	-2%
Programme de Financement du Commerce Arabe	16 856	10 099	67%
<b>Total brut des titres de participation</b>	<b>73 200</b>	<b>66 536</b>	<b>10%</b>

L'accroissement de 6 664 KDH de la valeur brute du portefeuille des titres de participation de Bank Al-Maghrib s'explique, principalement, par la participation de la Banque en 2013 à l'augmentation du capital du Programme de Financement du Commerce Arabe par l'émission de nouvelles actions.

## Immobilisations corporelles et incorporelles

**Tableau 2-14 : Immobilisations corporelles et incorporelles**

En milliers de dirhams	Montant brut de l'exercice	Augmentation	Diminution	Montant brut fin exercice
Immeubles	2 238 070	3 868	1 128	2 240 809
Terrains	232 729	-	51	232 679
Travaux et constructions en cours	124 020	42 298	-	166 319
Agencements, aménagements et installations	188 463	16 626	15	205 073
Mobilier, matériel, véhicules et équipement à caractère social	2 167 023	132 225	16 577	2 282 670
Immobilisations incorporelles	493 616	52 876	9 415	537 078
Autres	227 237	14 574	1 453	240 359
<b>Total</b>	<b>5 671 158</b>	<b>262 467</b>	<b>28 638</b>	<b>5 904 986</b>

A fin 2013, les investissements de la Banque en immobilisations corporelles et incorporelles ont atteint 5 904 986 KDH, en augmentation de 233 829 KDH par rapport à fin 2012, répartis par principal domaine comme suit :

- 26% relatifs au domaine « Production billets » dont, essentiellement, la mise en place du système de contrôle qualité et de traçabilité des billets et l'acquisition d'une nouvelle ligne de production de billets ;

- 24% afférents au domaine « Projets d'exploitation et hors exploitation » dont, notamment, l'extension de la salle d'impression de Dar As-Sikkah et la construction du centre de vacances d'Agadir
- et 15% se rapportant au domaine « Tri et recyclage » dont, principalement, la mise à niveau des machines de tri pour le traitement des billets.

### Note 7 : Billets et monnaies en circulation

Le montant de ce poste correspond à la différence entre les billets et monnaies émis et ceux qui se trouvent dans les caisses de la Banque.

Demeurant la principale composante du passif (76%), la circulation fiduciaire a connu une progression annuelle de 6%, en corrélation avec l'accroissement de la demande des billets. En glissement mensuel, la circulation fiduciaire a, dans l'ensemble, connu des variations conformes à son profil saisonnier. Elle a ainsi enregistré des pics durant les troisième et quatrième trimestres 2013 accompagnant la période estivale, le mois de ramadan et la célébration de Aïd Al-Adha.

### Note 8 : Engagements en or et en devises

Ce poste comprend, notamment, les dépôts en devises des banques étrangères et des non résidents. Il est passé à 7 335 333 KDH, soit une hausse de 3 955 137 KDH liée à celle des engagements de la Banque en devises.

### Note 9 : Engagements en dirhams convertibles

Ce poste englobe, les engagements de la Banque en dirhams convertibles envers les banques étrangères, les organismes financiers internationaux (FMI, FMA, BIRD) et les non résidents.

Le « compte n°1 » du FMI constitue l'essentiel de ce poste. Les disponibilités de ce compte ainsi que de celles du « compte n° 2 » du FMI sont réajustées annuellement pour tenir compte de la parité du Dirham contre le DTS.

**Tableau 2-15 : Engagements en dirhams convertibles**

En milliers de dirhams	2013	2012	Var %
<b>Engagements envers les organismes financiers internationaux</b>	<b>193 880</b>	<b>212 813</b>	<b>-9%</b>
Engagements envers les banques étrangères	4 961	16 948	-71%
Comptes ordinaires des organismes financiers internationaux	188 919	195 865	-4%
<b>Autres engagements</b>	<b>6 330</b>	<b>9 201</b>	<b>-31%</b>
<b>Total</b>	<b>200 210</b>	<b>222 014</b>	<b>-10%</b>

## Note 10 : Dépôts et engagements en dirhams

Ce poste regroupe :

- le compte courant du Trésor public, rémunéré aux conditions ci-dessous, conformément à la convention signée entre le Ministère de l'Economie et des Finances et Bank Al-Maghrib le 28 juillet 2009 :
  - la tranche inférieure ou égale à 2 milliards de dirhams est rémunérée au taux des avances à 7 jours moins cinquante points de base ;
  - la tranche supérieure à 2 milliards de dirhams jusqu'à 3 milliards est rémunérée au taux des avances à 7 jours moins cent points de base
  - et la tranche supérieure à 3 milliards de dirhams n'étant pas rémunérée.

**Tableau 2-16 : Dépôts et engagements en dirhams**

En milliers de dirhams	2013	2012	Var %
Compte courant du Trésor public	2 212 364	2 870 774	-23%
Comptes courants des banques marocaines	19 808 405	20 126 676	-2%
Reprises de liquidités	-	-	-
Facilités de dépôts	-	-	-
Dépôts des administrations et des établissements publics	2 285 290	1 515 766	51%
Autres comptes	2 672 241	2 484 594	8%
<b>Total</b>	<b>26 978 301</b>	<b>26 997 811</b>	<b>-0,1%</b>

- les comptes courants des banques destinés, principalement, à satisfaire leurs obligations en matière de réserve obligatoire dont le minimum requis correspond à 4% de leurs exigibilités et doit être respecté en moyenne sur la période d'observation. La rémunération de cette réserve à 0,75% a été suspendue sur décision du Conseil de la Banque du 17 décembre 2013, prenant effet à compter du 19 décembre.
- les dépôts des administrations et des établissements publics dont le compte du Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social, rémunéré au taux des avances à 7 jours diminué de cinquante points de base.

Cette rubrique peut abriter également, dans un contexte de surliquidité :

- les reprises de liquidité à 7 jours sous forme de dépôts à blanc par appel d'offres assorties du taux directeur minoré de cinquante points de base.
- et les facilités de dépôts à 24 heures permettant aux banques de placer, à leur initiative, un excédent de trésorerie. La rémunération appliquée à ces dépôts correspond au taux directeur minoré de cent points de base.

Compte tenu des différents mouvements comptables intervenus en 2013, le solde de ce poste demeure quasi stable, d'une année à l'autre (26 978 301 KDH contre 26 997 811 KDH en 2012) et couvre :

- une baisse du compte courant du Trésor public (-23%) et des avoirs en comptes courants des banques (-2%)
- et une hausse des dépôts des administrations et des établissements publics (51%) et des autres comptes (8%).

### Note 11 : Autres passifs

Ce poste comprend, notamment :

- les créditeurs divers constitués, principalement, des retenues d'impôts et taxes, des autres sommes dues à l'Etat et aux tiers et des contributions aux organismes et fonds de prévoyance au titre de la couverture sociale en instance de règlement.

**Tableau 2-17 : Autres passifs**

En milliers de dirhams	2013	2012	Var %
Autres opérations sur titres	1 086	1 086	-
Créditeurs divers	918 730	780 791	18%
Comptes de régularisation	158 240	147 358	7%
Exigibles après encaissement	22 992	29 550	-22%
Provisions pour risques et charges	37 815	81 659	-54%
Compte de réévaluation des réserves de change	8 685 391	11 381 879	-24%
<b>Total</b>	<b>9 824 254</b>	<b>12 422 322</b>	<b>-21%</b>

- les comptes de régularisation composés, notamment, des opérations inter-sièges, des charges à payer et des produits constatés d'avance, ainsi que de tout autre montant créditeur en instance de régularisation.
- les exigibles après encaissement dont les comptes constituant la contrepartie des valeurs remises à l'encaissement.
- les provisions pour risques et charges permettant de constater l'existence de pertes et charges liées à des opérations engagées dans l'exercice et dont la réalisation est probable. Les provisions constituées en 2013 concernent les litiges et les provisions pour congés payés.
- le compte de réévaluation des réserves de change abritant les variations des contrevaleurs résultant de l'évaluation des avoirs et des engagements en or et en devises, sur la base des cours moyens de fin d'année, conformément aux dispositions de la convention régissant ce compte conclue entre Bank Al-Maghrib et l'Etat.

Celle-ci stipule également qu'en cas d'insuffisance par rapport au minimum requis, une réserve pour perte de change prélevée sur le bénéfice net est constituée.

Le solde créditeur de ce compte ne peut être porté aux produits de l'exercice ni distribué ou affecté à un quelconque emploi.

Les éléments constituant les autres passifs ont régressé de 2 598 068 KDH en relation, particulièrement, avec le repli de 2 696 488 KDH du compte de réévaluation des réserves de change qui a été fortement impacté en 2013 par la baisse du cours de l'or.

### **Note 12 : Capitaux propres et assimilés**

Les capitaux propres et assimilés se sont élevés à 5 534 045 KDH, soit un niveau quasi identique à 2012.

**Tableau 2-18 : Capitaux propres**

En milliers de dirhams	2013	2012
<b>Capital</b>	500 000	500 000
<b>Réserves</b>	5 001 340	5 001 340
Fonds général de réserves	500 000	500 000
Fonds de réserves spéciaux	4 501 340	4 501 340
<b>Autres capitaux propres</b>	11 600	11 600
<b>Report à nouveau</b>	21 105	21 014
<b>Total</b>	<b>5 534 045</b>	<b>5 533 954</b>

## 2-5-4 Commentaires sur les postes du hors bilan

La Banque tient une comptabilité des engagements hors bilan qui décrit les engagements donnés et reçus. Les comptes du hors bilan sont mouvementés au débit lorsque l'engagement se traduit à l'échéance ou en cas de réalisation par un mouvement débiteur au bilan et au crédit dans le cas inverse.

L'état des engagements hors bilan comporte les engagements en devises, les engagements sur titres et les autres engagements.

### Note 13 : Opérations de change

**Tableau 2-19 : Opérations de change**

En milliers de dirhams	2013	2012
Opérations de change-dépôts en devises	4 892 800	2 045 124
Opérations de change-opérations d'arbitrage		
Devises à recevoir	823 807	306 496
Devises à livrer	821 123	305 632

### Note 14 : Engagements sur titres

Cette rubrique enregistre principalement les titres donnés en garantie à Bank Al-Maghrib sur les différentes avances accordées aux banques (titres de créances émis ou garantis par l'Etat, titres de créances négociables, créances privées, etc.).

**Tableau 2-20 : Engagements sur titres**

En milliers de dirhams	2013	2012
Titres reçus sur avances accordées	69 064 400	73 336 198
Titres reçus sur avances à accorder	3 493 000	2 968 300
Autres garanties reçues sur avances accordées	6 920 000	-
Titres étrangers à recevoir	102 114	-
Titres à livrer		

### Note 15 : Autres engagements

**Tableau 2-21 : Autres engagements**

En milliers de dirhams	2013	2012
Garanties de marchés reçues	40 906	100 586
Engagements de garanties reçues au titre des prêts au personnel	814 862	787 544
Engagements de financement donnés en faveur du personnel	39 182	41 431
Autres engagements donnés	1 000	1 000

## 2-5-5 Commentaires sur les postes du compte de produits et charges

### Note 16 : Intérêts de placements en or et en devises

Ce poste est fortement corrélé aux niveaux des réserves de change et des taux d'intérêt. Il comprend les intérêts issus des opérations de gestion des réserves de change qui portent, notamment, sur :

- les placements sur le marché obligataire en bons du Trésor étrangers et assimilés (portefeuilles d'investissement et de placement) ;
- les placements sur le marché monétaire international (portefeuille de trésorerie) ;
- les avoirs en DTS auprès du FMI
- et les prêts des bons du Trésor étrangers.

Les intérêts issus des opérations de gestion des réserves de change se sont contractés de 45% à 1 594 441 KDH par rapport à 2012, reflétant les conditions défavorables de marché.

Les revenus des placements obligataires ont ainsi reculé de 45% revenant à 1 569 421 KDH. Le segment monétaire a généré des intérêts d'un montant de 11 794 KDH, en baisse de 68% par rapport à 2012.

**Tableau 2-22 : Intérêts perçus sur les placements en devises**

En milliers de dirhams	2013	2012	Var %
Bons du Trésor étrangers et assimilés	1 569 421	2 847 661	-45%
Avoirs et placements auprès des banques étrangères	11 896	36 995	-68%
Créances sur le FMI	2 343	5 673	-59%
Autres intérêts	10 782	18 241	-41%
<b>Total</b>	<b>1 594 441</b>	<b>2 908 570</b>	<b>-45%</b>

### Note 17 : Intérêts perçus sur les créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains

Il s'agit des intérêts perçus par la Banque sur les concours accordés aux établissements de crédit dans le cadre de la politique monétaire (cf. note 4 du bilan pour les conditions de rémunération).

Ces intérêts ont atteint 2 122 439 KDH en 2013 contre 1 927 422 KDH, en liaison avec le maintien par la Banque des opérations d'injection de liquidité face à la persistance du resserrement des trésoreries bancaires.

**Tableau 2-23 : Intérêts perçus sur les concours accordés aux établissements de crédit**

En milliers de dirhams	2013	2012	Var %
<b>Intérêts perçus</b>			
Avances à 7 jours	1 534 728	1 441 887	6%
Pension livrée	440 116	466 616	-6%
Avances à 24 heures	4 023	16 652	-76%
Prêts garantis	143 342	2 107	>100%
Autres intérêts	231	160	45%
<b>Total</b>	<b>2 122 439</b>	<b>1 927 422</b>	<b>10%</b>

Dans ce contexte, la Banque est intervenue majoritairement via les avances à 7 jours dont les intérêts perçus ont atteint 1 534 728 KDH. Elle a également maintenu ses opérations de pension livrée à long terme qui ont généré un produit de 440 116 KDH et a recouru à quatre opérations de prêt garanti dont les intérêts se sont élevés à 143 342 KDH.

### Note 18 : Autres Intérêts perçus

Cette rubrique correspond aux intérêts dus à la Banque au titre des prêts consentis à son personnel qui se sont élevés à la date de clôture à 8 247 KDH.

### Note 19 : Commissions perçues

Les commissions sont prélevées par la Banque en rémunération des opérations bancaires effectuées pour la clientèle qui portent, principalement, sur les opérations de change et de la gestion des bons du Trésor marocain incluant, notamment, la commission de centralisation des opérations d'adjudication.

Elles se sont élevées à 411 751 KDH, soit 26% de plus qu'en 2012, en relation avec la progression à la fois des commissions perçues au titre des opérations de change (+22%) et celles prélevées par la Banque sur la centralisation des opérations d'adjudication du Trésor (+51%).

**Tableau 2-24 : Commissions perçues**

En milliers de dirhams	2013	2012	Var %
Commission de change	329 836	269 785	22%
Gestion des bons du Trésor	73 204	48 465	51%
Autres commissions	8 711	7 609	14%
<b>Total</b>	<b>411 751</b>	<b>325 859</b>	<b>26%</b>

### Note 20 : Autres produits financiers

Les autres produits financiers constitués, principalement, des plus-values générées par les opérations en devises, ont reculé de 55% pour s'inscrire à 58 963 KDH, en liaison avec la baisse de :

- 84% des plus values de cession sur titres de placement étrangers en raison de la baisse en 2013 des opérations de cession de titres par rapport à l'exercice précédent ;
- 42% des étalements des décotes sur titres étrangers suite à la réduction du portefeuille titres d'investissement.

**Tableau 2-25 : Autres produits financiers**

En milliers de dirhams	2013	2012	Var %
Plus-values de cession sur titres de placement	11 084	69 070	-84%
Etalements des décotes sur titres étrangers	17 873	30 843	-42%
Plus values sur mandats de gestion	18 318	18 273	0,2%
Autres produits	11 689	13 411	-13%
<b>Total</b>	<b>58 963</b>	<b>131 597</b>	<b>-55%</b>

### **Note 21 : Ventas des biens et services produits**

Cette rubrique abrite les recettes de vente des différents biens produits par la Banque qui portent, pour l'essentiel, sur les documents sécurisés fabriqués par Dar As-Sikkah dont le passeport biométrique. Leur prix de vente est fixé sur la base des données issues du système analytique mis en place par la Banque. Ce poste comprend, en outre, les variations des stocks des produits finis, des encours de production et des pièces commémoratives.

La progression de cette rubrique à 168 366 KDH (+17%) s'explique, principalement, par la hausse des stocks, notamment, des produits finis et encours de production, dont la variation globale ressort à 18 096 KDH.

### **Note 22 : Produits divers**

Les produits divers enregistrent, entres autres, la récupération des frais réglés par Bank Al-Maghrib et la participation des banques au SRBM.

Leur hausse de 93% s'explique, pour l'essentiel, par les régularisations d'impôts issues du passage du taux de prorata de déduction de la TVA de 25% à 46%.

### **Note 23 : Reprises de provisions**

Les reprises de provisions en 2013 portent, particulièrement, sur celles constituées au titre de la dépréciation des titres de placements étrangers (Cf. tableau 3-2-31 de la note 32 du CPC).

### **Notes 24 : Produits non courants**

Ce poste abrite les produits exceptionnels, non récurrents et qui présentent un caractère significatif tant en valeur absolue qu'en valeur relative.

Les produits non courants ont baissé de 86% par rapport à l'année 2012 qui a enregistré le produit de cession d'un bien immobilier de la Banque.

### **Note 25 : Intérêts servis sur engagements en or et en devises**

Ce poste affiche en 2013 un montant de 4 479 KDH correspondant aux commissions payées trimestriellement par la Banque sur les allocations de DTS accordées par le FMI au Maroc en sa qualité de pays membre (cf. note 3 du bilan).

## Note 26 : Intérêts servis sur dépôts et engagements en dirhams

Il s'agit, notamment, des intérêts servis par la Banque sur :

- la réserve obligatoire constituée par les banques auprès de BAM et rémunérée au taux de 0,75% l'an ;
- les disponibilités du compte du FHADES et du compte courant du Trésor (cf. note 10 du bilan pour les conditions de rémunération).

**Tableau 2-26 : Intérêts sur engagements en dirhams**

En milliers de dirhams	2013	2012	Var %
<b>Intérêts servis</b>			
Comptes de réserve obligatoire	116 084	157 642	-26%
Autres comptes	160 026	166 559	-4%
Compte du Trésor public	62 390	63 722	-2%
<b>Total</b>	<b>276 111</b>	<b>324 201</b>	<b>-15%</b>

Cette rubrique peut abriter également, dans un contexte de surliquidité, les intérêts servis par la Banque dans le cadre des opérations de résorption des liquidités au titre des reprises de liquidité, des facilités de dépôts et des swap de dirhams contre devises.

En 2013, ces intérêts sont revenus à 276 111 KDH, soit 15% de moins qu'en 2012, en relation notamment, avec la baisse de la rémunération de la réserve obligatoire (-26%).

## Note 27 : Commissions servies

Ces commissions sont payées en contrepartie des services financiers rendus à la Banque tels que la conservation des titres marocains (4 072 KDH) et étrangers (5 519 KDH).

## Note 28 : Autres charges financières

Ce poste recouvre les pertes enregistrées sur les opérations en devises dont, principalement, les moins values de cessions des titres de placement et les étalements des primes des bons du Trésor étrangers et assimilés.

Ces charges se sont établies à 739 548 KDH, soit un repli de 12%, en liaison, essentiellement, avec les variations ci-après :

- la baisse de 72% des étalements des primes sur titres étrangers, parallèlement à la réduction de la taille du portefeuille d'investissement
- et la hausse de 91% des moins-values de cession sur titres de placement étrangers qui s'explique, principalement, par la nature des titres acquis.

**Tableau 2-27 : Autres charges financières**

En milliers de dirhams	2013	2012	Var %
Moins-values de cession sur titres de placement	600 251	313 880	91%
Etalements des primes sur titres étrangers	122 968	434 963	-72%
Autres charges	16 330	95 209	-83%
<b>Total</b>	<b>739 548</b>	<b>844 052</b>	<b>-12%</b>

## Note 29 : Charges de personnel

Ce poste loge les salaires et les appointements, les indemnités et les primes versées au personnel de la Banque, les contributions patronales de base et complémentaires de la Caisse de Retraite du Personnel de Bank Al-Maghrib et les participations au Fonds Mutuel ainsi que les diverses primes d'assurance.

Il a enregistré une baisse de 12% par rapport à 2012, année qui était grevée d'une charge exceptionnelle de 150 000 KDH, relative à la conversion en cotisation spéciale du prêt à long terme accordé par la Banque à la Caisse de retraite.

La masse salariale a, pour sa part, marqué en 2013 une augmentation de 8,6% en s'établissant à 672 618 KDH, du fait de la comptabilisation, à partir de cette année de la prime variable collective dans les charges du personnel, qui figurait auparavant au niveau des dotations aux provisions pour charges. Hors effet de cette charge, l'évolution de la masse salariale serait de l'ordre de 1,7%, en ligne avec l'objectif fixé par la Banque depuis trois ans de limiter la progression de ce poste autour de 3%.

## Note 30 : Achats de matières et fournitures

Les matières premières (papier, encres, flans monétaires, puces électroniques et métaux précieux) sont utilisées pour la fabrication des billets et monnaies, des documents sécurisés, et des pièces commémoratives. Ce poste enregistre, en outre, les variations des stocks des matières premières et fournitures ainsi que les rabais, les remises et les ristournes obtenus sur les achats, dont bénéficie la Banque auprès de ses fournisseurs.

Sa progression de 19% s'explique, notamment, par les variations de stocks des matières premières et fournitures qui se sont établies en 2013 à -24 082 KDH contre -53 641 KDH à fin 2012.

Tableau 2-28 : Charges de personnel

En milliers de dirhams	2013	2012	Var %
Rémunérations du personnel et charges sociales	687 618	783 323	-12%
Charges de formation	5 297	5 689	-7%
Autres charges	15 720	16 390	-4%
<b>Total</b>	<b>708 634</b>	<b>805 402<sup>(*)</sup></b>	<b>-12%</b>

(\*) Reclassement comptable de 5,7 MDH en 2012 entre les "charges de personnel" et les "achats de matières et fournitures".

Tableau 2-29 : Achats de matières et fournitures

En milliers de dirhams	2013	2012	Var %
Achats de matières premières	179 094	159 481	12%
Achats de matières et fournitures consommables	31 993	27 913	15%
Autres achats	24 249	10 243	>100%
<b>Total</b>	<b>235 337</b>	<b>197 637<sup>(*)</sup></b>	<b>19%</b>

(\*) Reclassement comptable de 5,7 MDH en 2012 entre les "charges de personnel" et les "achats de matières et fournitures".

### Note 31 : Autres charges externes

Sont repris à ce niveau les frais généraux et les dépenses courantes de la Banque se rapportant, entre autres, à la maintenance informatique, à l'entretien des immeubles, à la location, à la consommation d'eau et d'électricité, ainsi qu'aux différents impôts et taxes. Ces charges sont restées au même niveau de l'année dernière en s'établissant à 284 869 KDH, traduisant, ainsi, la volonté de la Banque de réduire ses frais généraux.

### Note 32 : Dotations aux amortissements et aux provisions

#### Dotations aux amortissements

Tableau 2-30 : Dotations aux amortissements

En milliers de dirhams	2013	2012
<b>Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>340 939</b>	<b>299 460</b>
Immeubles	121 258	119 288
Mobilier et matériel	152 325	130 285
Autres immobilisations corporelles	43	43
Immobilisations incorporelles	67 313	49 844
<b>Dotations aux amortissements des autres charges à répartir sur plusieurs exercices</b>	<b>5 462</b>	<b>3 168</b>
<b>Dotations aux amortissements des exercices antérieurs</b>	<b>4 526</b>	<b>4 132</b>
<b>Total</b>	<b>350 926</b>	<b>306 759</b>

#### Dotations aux provisions

Tableau 2-31 : Provisions

En milliers de dirhams	Encours 31/12/2012	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2013
<b>Provisions pour dépréciation</b>					
Bons du Trésor étrangers et assimilés	410 276	237 775	371 858	-48	276 240
Valeurs et stocks divers	3 655	4 121	3 655		4 121
Titres de participation marocains	3 000	3 900			6 900
Titres de participation étrangers					
<b>Provisions pour risques et charges inscrites au passif</b>					
Provisions pour risques et charges	39 617	11 680	13 892		37 404
Autres provisions	42 042			41 631	411
<b>Total</b>		<b>257 476</b>	<b>389 405</b>		

Pour les conditions de constitution et de reprise des provisions, cf. la section "Méthodes d'évaluation" et la note 11 du bilan.

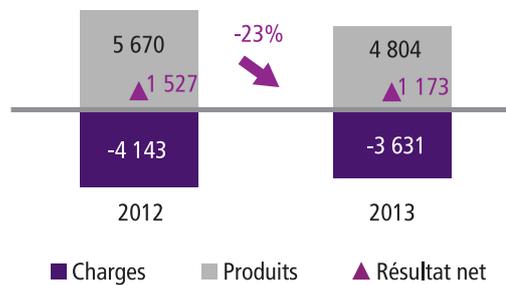
### Note 33 : Charges non courantes

Les charges non courantes comportent notamment, le montant de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfices, calculée en 2013 sur la base de 2% du résultat net de la Banque de (23 940 KDH).

### Note 34 : Impôt sur le résultat

Le taux d'imposition est fixé à 37% en vertu de l'article 19 du Code Général des Impôts ; soit le niveau d'imposition du droit commun appliqué aux établissements de crédit.

Graphique 2-1 : Evolution des produits, des charges et du résultat net (en MDH)



## 3 Rapport Général du CAC

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2013**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Conseil de la Banque, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de BANK AL-MAGHRIB, comprenant le bilan, le compte de produits et charges et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 5 534 045 KMAD et un bénéfice net de 1 173 059 KMAD.

#### **RESPONSABILITE DE LA DIRECTION**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### **RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## **OPINION SUR LES ETATS DE SYNTHESE**

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de BANK AL-MAGHRIB au 31 décembre 2013 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous portons à votre connaissance qu'il a été fait application, en matière d'évaluation des avoirs et engagements en or et en devises, des principes détaillés dans l'état A1 de l'ETIC.

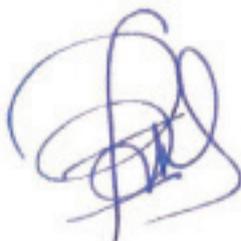
## **VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous nous sommes assurés de la concordance des informations données dans le rapport de gestion avec les états de synthèse de la Banque.

Casablanca, le 26 mars 2014

**Le Commissaire aux comptes**

**Deloitte Audit**



**Deloitte Audit**  
288, Boulevard Zerktouni  
- CASABLANCA -  
Tél : 05 22 22 40 25/26/34/81  
Fax : 05 22 22 40 78

**Fawzi BRITEL**  
Associé

## 4 Approbation par le Conseil de la Banque

Conformément à l'article 55 de la loi n° 76-03 portant Statut de Bank Al-Maghrib, les états de synthèse sont présentés par le Wali à l'approbation du Conseil.

Lors de sa séance du 25 mars 2014, après avoir pris connaissance de l'opinion du commissaire aux comptes sur la sincérité et la concordance des états de synthèse avec les informations données dans le rapport de gestion de la Banque, le Conseil a approuvé les états de synthèse de l'exercice 2013 et la répartition du résultat net.